Hommage à madame Renée Dupuis

C’est avec une profonde reconnaissance et une grande admiration que nous rendons aujourd’hui hommage à Renée Dupuis, juriste remarquable, avocate et figure marquante de la vie démocratique canadienne. Depuis plus de cinquante ans, elle consacre son savoir, son énergie et sa remarquable rigueur intellectuelle à la défense des droits fondamentaux, à la promotion de l’égalité et à l’avancement de la justice sociale.

Diplômée en droit de l’Université Laval en 1971 et du Barreau du Québec en 1973, Renée Dupuis a complété ses études par une maîtrise en administration publique de l’ENAP en 1985. Dès le début de sa carrière, elle a choisi de mettre son expertise juridique au service de causes collectives significatives plutôt qu’au service d’intérêts particuliers. Cette orientation professionnelle témoigne déjà d’une conception exigeante et profondément humaniste du droit, envisagé non pas comme un simple ensemble de règles, mais comme un puissant levier de transformation sociale.

Parmi les contributions les plus remarquables de son parcours figure son engagement précoce et constant auprès des peuples autochtones. Dès les années 1970, elle agit comme conseillère juridique auprès de plusieurs Premières Nations, notamment les Nations atikamekw et innues. Dans un contexte souvent marqué par la méconnaissance, l’incompréhension et la résistance institutionnelle, elle participe à l’élaboration de stratégies juridiques et politiques visant la reconnaissance des droits territoriaux, culturels et politiques de ces communautés. Ce travail de terrain, mené avec écoute, respect et détermination, a profondément façonné sa pensée et son action.

Au fil des décennies, Renée Dupuis s’est imposée comme l’une des plus importantes spécialistes canadiennes des droits des peuples autochtones. Son œuvre a largement contribué à mieux faire comprendre les fondements historiques, juridiques et politiques de la relation entre ceux-ci et l’État canadien. Ses nombreux ouvrages et travaux ont nourri tant la réflexion universitaire que les débats publics.

Si les droits des peuples autochtones ont marqué une part importante de son parcours, Renée Dupuis s’est également illustrée par son engagement pour l’égalité et les droits des femmes. Commissaire à la Commission canadienne des droits de la personne de 1989 à 1995, elle a contribué à faire avancer des enjeux déterminants tels que les luttes contre la discrimination et le harcèlement sexuel, et le combat pour la parité salariale et l’équité en emploi. Son action, tant au sein des institutions qu’auprès de groupes de soutien aux femmes, témoigne d’une volonté indéfectible de promouvoir la dignité humaine et l’égalité au cœur de son œuvre et de son engagement public.

Ses compétences, son intégrité et son leadership l’ont amenée à exercer d’importantes responsabilités au sein d’institutions publiques de premier plan. Elle a notamment présidé la Commission des revendications particulières des Indiens de 2003 à 2009, contribuant à l’examen de dossiers particulièrement complexes touchant aux relations entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral. Elle a ensuite occupé la fonction de vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec de 2011 à 2016, où elle a poursuivi son travail de défense des droits fondamentaux et de promotion de l’égalité.

La nomination de Renée Dupuis au Sénat du Canada en 2016 marque l’aboutissement naturel d’un parcours déjà exceptionnel. Sénatrice indépendante jusqu’en 2024, elle s’est distinguée par la qualité de ses interventions, son indépendance intellectuelle et son profond respect des institutions démocratiques. Au sein de la Chambre haute, elle a participé activement aux travaux portant sur les enjeux constitutionnels, la gouvernance publique et les droits des peuples autochtones. Elle y a incarné une vision exigeante du rôle parlementaire, fondée sur la réflexion rigoureuse, l’indépendance du jugement et la recherche constante du bien commun.

Parallèlement à ses fonctions professionnelles et publiques, Renée Dupuis n’a jamais cessé d’enseigner, d’écrire et de transmettre ses connaissances. Professeure, conférencière, formatrice et auteure, elle a toujours considéré que le savoir devait être partagé et mis au service de la collectivité. Ses nombreuses conférences, ses interventions médiatiques et ses publications témoignent d’une volonté inébranlable de rendre les enjeux juridiques accessibles à un large public et de nourrir le dialogue entre le droit, les institutions et la société civile. D’ailleurs, son livre *Dire le droit, penser la justice : les droits des peuples autochtones et le droit des femmes à l’égalité*, paru en 2026, explore avec finesse la manière dont le langage juridique façonne notre conception de la justice.

Son rayonnement dépasse largement les frontières du Canada. Au fil des années, elle a participé à de nombreux événements internationaux, notamment devant le Tribunal Russell à Rotterdam en 1980, lors d’une visite d’État en Allemagne en 2001, ainsi qu’à la 23e Réunion bilatérale de l’Association législative Canada-Chine tenue en 2019 en Chine. Elle a également mené plusieurs missions d’enseignement consacrées aux droits des peuples autochtones et aux institutions démocratiques. Ses conférences et ses interventions internationales ont contribué à faire connaître, au Canada comme à l’étranger, les enjeux de reconnaissance, de justice et de réconciliation auxquels nos sociétés demeurent confrontées.

L’importance de sa contribution a été reconnue par de nombreuses distinctions parmi les plus prestigieuses. Membre de l’Ordre du Canada depuis 2005, récipiendaire de la Médaille du Barreau du Québec, docteure *honoris causa* de l’Université Laval, témoin honoraire de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, lauréate du Prix Femmes de mérite du YWCA pour son engagement auprès de groupes de soutien aux femmes et pour l’avancement des droits des femmes, pour n’en nommer que quelques-uns. Plus récemment, en 2025, elle a reçu la Médaille du couronnement du roi Charles III, soulignant une fois de plus l’importance exceptionnelle de son apport à la société canadienne.

Mais au-delà des fonctions occupées, des ouvrages publiés et des distinctions obtenues, ce qui caractérise avant tout Renée Dupuis est la cohérence remarquable entre sa pensée et son action. Tout au long de sa carrière, elle a défendu une conception du droit fondée sur l’écoute, la responsabilité, la dignité humaine et la recherche de solutions justes. Elle a toujours cherché à faire dialoguer le droit, l’histoire et l’expérience vécue des personnes et des communautés, convaincue que la justice véritable exige autant la compréhension que la rigueur.

C’est précisément cette vision qui entre aujourd’hui en résonance avec la mission de l’Université du Québec en Outaouais et particulièrement avec celle de son Département de droit. Dans le contexte de la diplomation de la toute première cohorte de juristes formés à l’UQO, l’exemple de Renée Dupuis revêt une valeur fondatrice. Il rappelle aux nouvelles générations que l’excellence professionnelle peut et doit s’accompagner d’un engagement citoyen, d’une conscience sociale et d’un profond sens des responsabilités.

En honorant Renée Dupuis, l’UQO souligne non seulement une carrière exceptionnelle, mais également une vision du droit profondément enracinée dans les valeurs d’égalité, de justice et de démocratie. Son parcours incarne de façon exemplaire le pouvoir du savoir juridique lorsqu’il est mis au service de la société. Il constitue une source d’inspiration durable pour nos étudiantes et étudiants, pour la communauté universitaire et pour toutes les personnes qui croient que le droit peut contribuer à bâtir un monde plus juste et plus inclusif.

C’est donc avec une immense fierté et une profonde gratitude que l’Université du Québec, sous l’égide de l’UQO, décerne un doctorat *honoris causa* à madame Renée Dupuis.

Murielle Laberge
Rectrice de l’Université du Québec en Outaouais